

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE CHAMONIX MONT-BLANC



RAPPORT **D'ACTIVITE** 20**15**-20**16**



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE CHAMONIX-MONT-BLANC: VOS ELUS COMMUNAUTAIRES



Agnès Balmat
Les Houches



Lionel Bergerand
Vallorcine

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Au sein du conseil communautaire, les communes sont représentées par des conseillers communautaires issus des dernières élections municipales, et répartis conformément aux statuts :

Chamonix-Mont-Blanc 16 conseillers Les Houches 9 conseillers
Servoz 5 conseillers Vallorcine 3 conseillers

Soit un total de 33 membres pour l'assemblée communautaire renouvelée en 2014.



Patrick Bouchard
Servoz



Gérard Burnet
Vallorcine



Jean-Claude Barnet
Chamonix



Sylvie Céfali
Chamonix



Xavier Chantelot
Les Houches



Christophe DeLaage
Chamonix



Elisabeth Chays
Chamonix



Emille Chupin
Les Houches



Christiane Cleaver
Chamonix



Jean-Michel Couvert
Chamonix



Maurice Desailoud
Les Houches



Françoise Devouassoux
Chamonix



Patrick Devouassoux
Chamonix



Jacqueline Fattier
Chamonix



Marie-Chantal Forté
Servoz



Nicole Mansart
Les Houches



Sandrine Medeiros
Les Houches



Isabelle Moreau-Petitjean
Servoz



Michèle Rabbiosi
Chamonix



Jean-Pierre Roseren
Servoz



Aurora Terroz
Chamonix

Gouvernance

Création le 1^{er} janvier 2010

Conseil communautaire composé de 33 membres issus des 4 communes : Chamonix-Mont-Blanc, Les Houches, Servoz, Vallorcine.

Bureau exécutif (BE) :

1 Président,
9 vice-présidents délégués,
1 conseiller communautaire délégué,
les 1^{er} adjoints de chacune des communes membres.

Le BE exerce des compétences qui lui sont déléguées par le conseil communautaire.

11 commissions thématiques dans chaque délégation, ouvertes aux élus des 4 conseils municipaux : tourisme, territoire & innovation, Jeunesse-Emploi-Insertion, Sports, Transports et infrastructures, Équipements culturels et coordination de l'offre culturelle, Habitat & Solidarité, Finances-CLECT, Communication et moyens généraux, Mutualisation des services, Assainissement-milieux aquatiques

+ comités consultatifs
ou groupes de travail afférents

2 commissions obligatoires :
commission d'appels d'offres (CAO),
commission de délégation de service public (DSP)

Structures associées / partenaires :

3 régies (Chamonix Propreté, Régie d'Assainissement, Vallée de Chamonix Communications),
Adhésion aux structures intercommunales : SM3A, SITOM, convention d'entente Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc (CCPMB).

Conseil communautaire



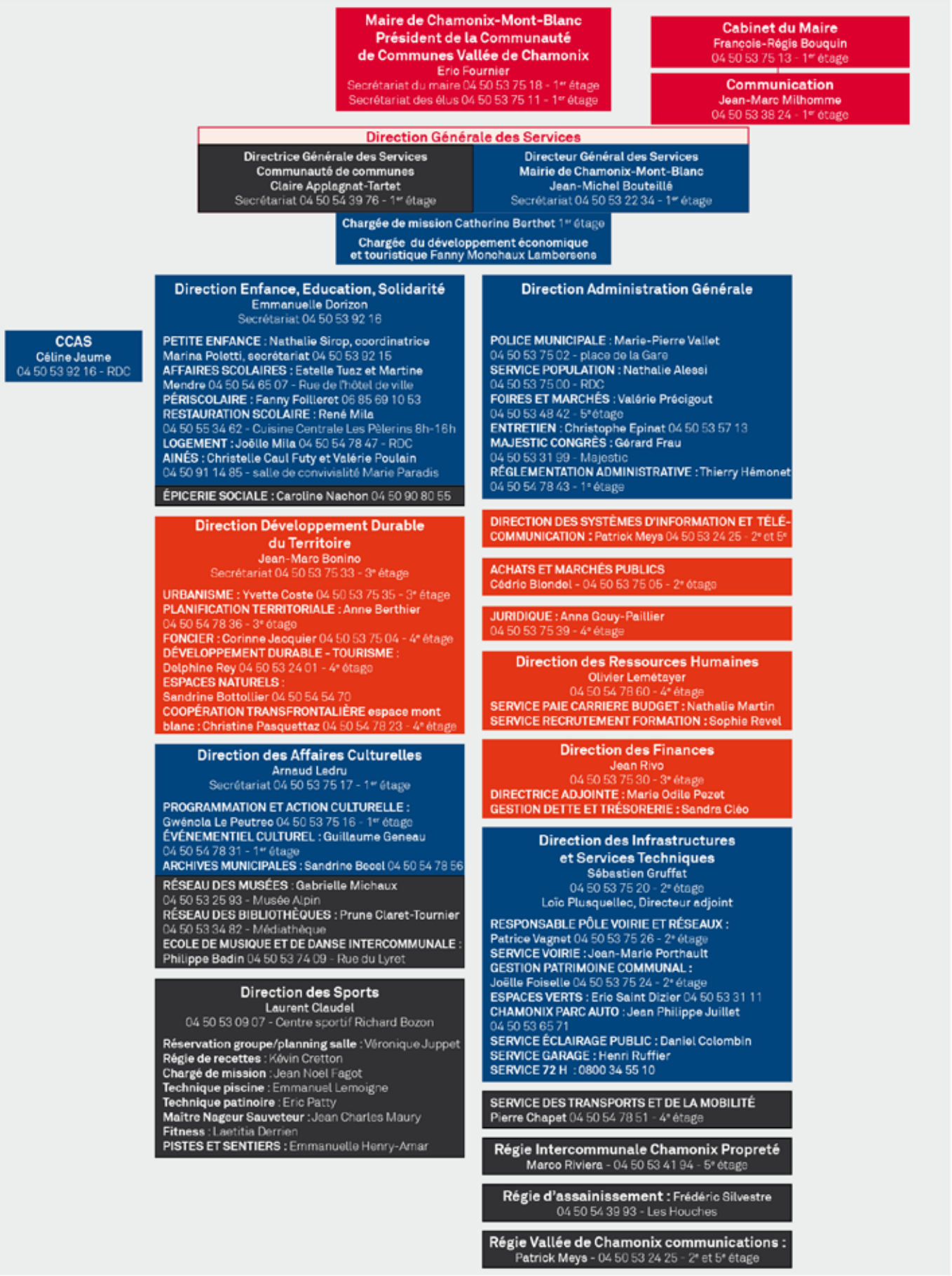
Compétences

Aménagement de l'espace communautaire :
SCOT, transfrontalier, transports,
déploiement numérique, risques naturels.

Développement économique :
tourisme, agriculture,
aménagement de zones économiques

Autres compétences statutaires :

- Déchets-Ordures ménagères : ramassage, points de collecte, traitement
- Espaces naturels, sentiers de randonnée, animation nature
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Plan Climat et politiques environnementales
- Assainissement : collecte et traitement, assainissement collectif et individuel
- Culture-Sport : construction, entretien, fonctionnement d'équipements culturels et sportifs, soutien aux associations sportives et événements sportifs de dimension nationale ou internationale, soutien aux formations culturelles et artistiques d'intérêt communautaire
- Action sociale : coordination jeunesse, épicerie sociale, portage des repas aux personnes âgées, soutien aux associations d'aide à domicile, Maisons de santé pluridisciplinaire, actions dans les domaines de l'insertion, de l'emploi, de la formation et de la prévention.
- Logement social d'intérêt communautaire : Programme Local de l'Habitat (PLH), hébergement collectif à destination des publics fragilisés (EHPAD, aires des saisonniers, hébergement d'urgence, Gens du voyage)
- Divers : actions éducatives (classes spécialisées, médecine scolaire, équipements sportifs pour lycées), soutien à divers équipement avec la CC Pays du Mont-Blanc (chenil, abattoir, fourrière et pension d'animaux), communication-information (RIS, panneaux touristiques RN 205).



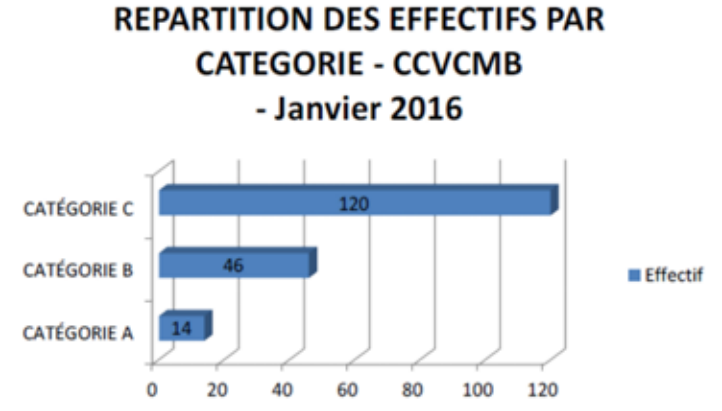
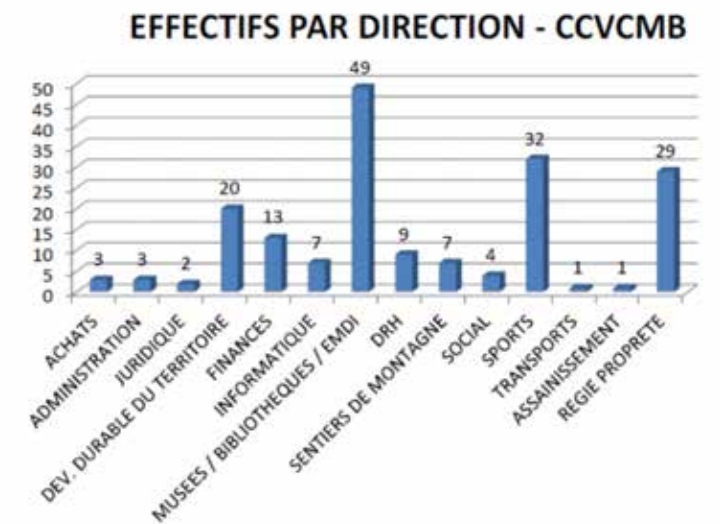
ORGANIGRAMME 2016



Chiffres clés

Effectifs au 1er janvier 2016 titulaires + non titulaires sur poste permanent

COLLECTIVITE	EFFECTIFS	Moyenne d'âge
CCVCMB	180	44,51 ans
Mairie de Chamonix-Mont-Blanc	292	45,21 ans
Mairie des Houches	73	45 ans
Mairie de Servoz	15	40 ans
Mairie de Vallorcine	9	45-50 ans
TOTAL AGENTS VALLEE	569	



Réalisations

Mutualisation

- Adoption du Schéma de mutualisation des services en juin 2015
- Mise en place de 6 services communs au 1^{er} janvier 2016, (Développement durable du territoire, Finances, Ressources humaines, Informatique, Marchés publics, Juridique), après élaboration des plans de déploiements des services concernés : transfert de 55 postes vers la communauté de communes

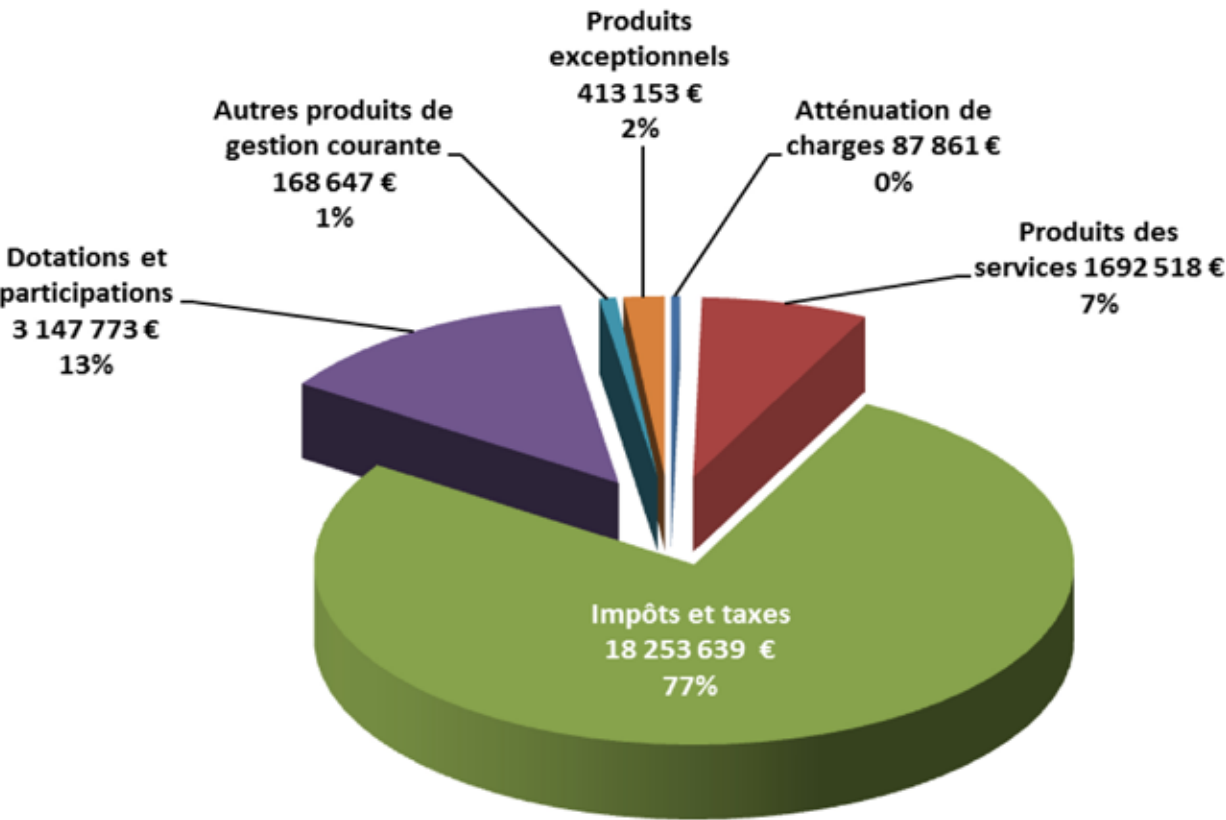
Structuration Direction des ressources humaines

- Renforcement de l'équipe et de la fonction RH avec une nouvelle organisation début 2016
- Formalisation des méthodes et procédures
- Mise en place de postes de retour à l'emploi et reclassement professionnel
- Élaboration d'outils et supports : Fiche d'entretien professionnel et fiche d'analyse des accidents du travail

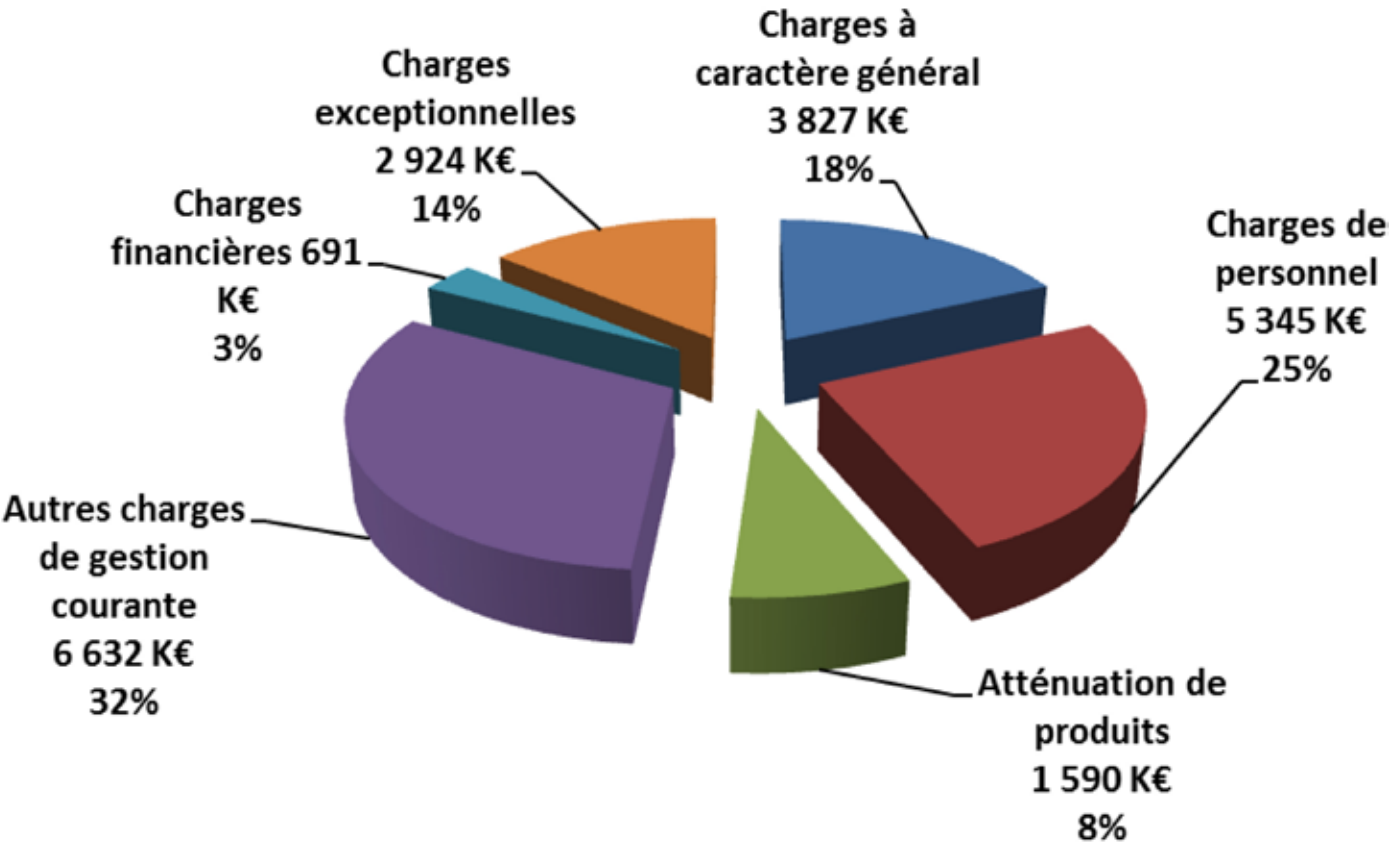
Installation des instances paritaires

- Comité Technique (CT) et Comité Hygiène et Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)
- Dialogue social renouvelé à partir 2015 avec planings, visites de terrain, groupes de travail thématiques

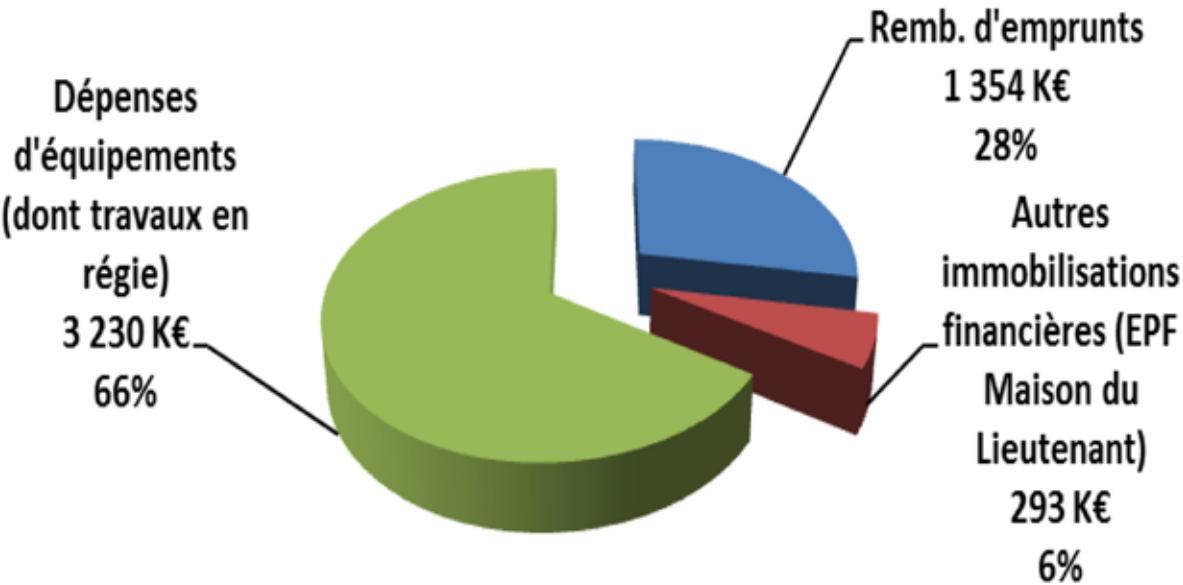
STRUCTURE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (CA 2015)



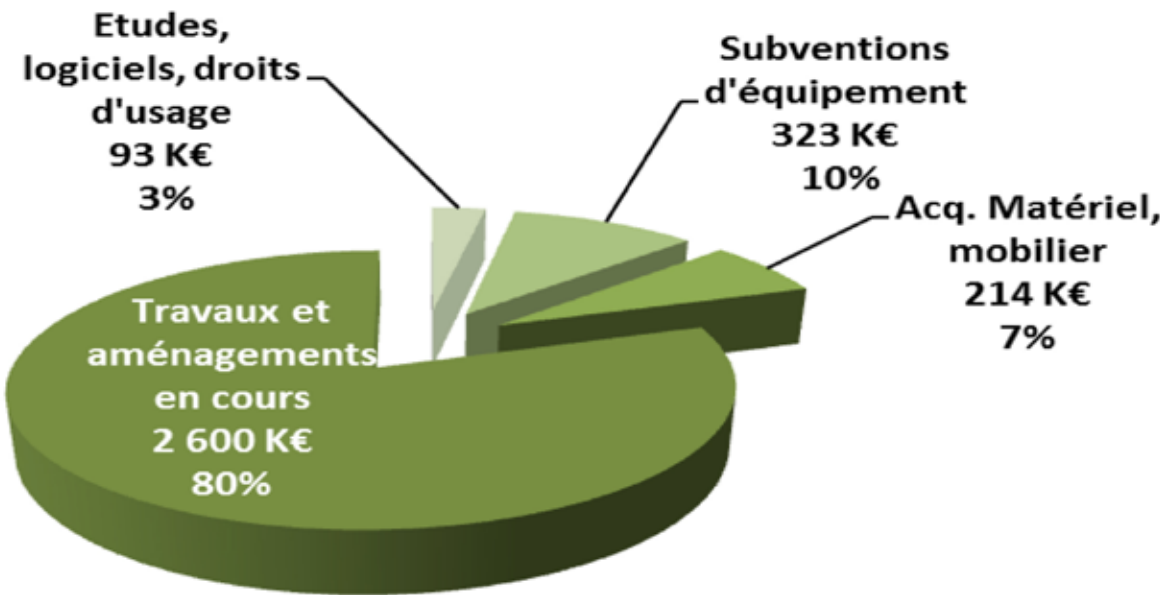
STRUCTURE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (CA 2015)



SECTION D'INVESTISSEMENT REPARTITION DES DEPENSES REELLES
DONT TRAVAUX EN REGIE 4 877 K€ (CA 2015)



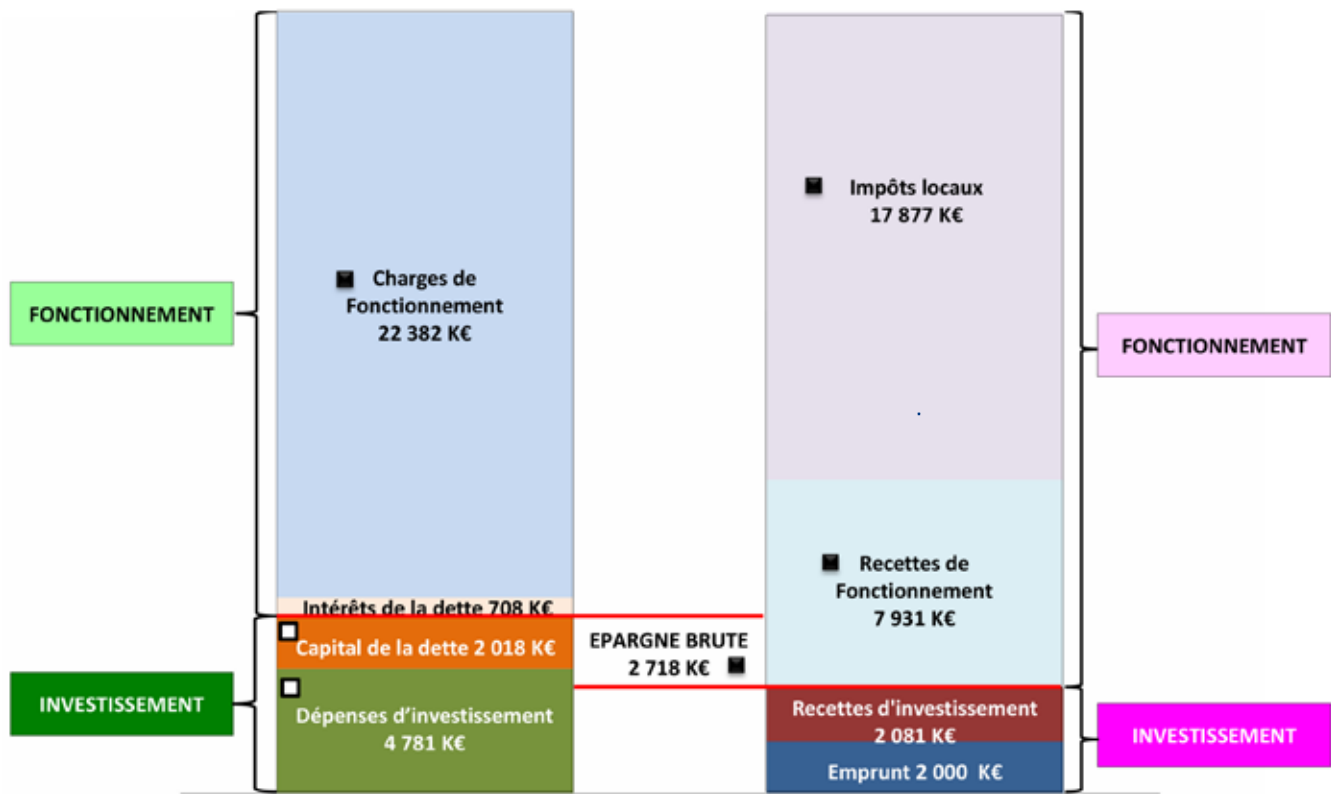
SECTION D'INVESTISSEMENT DETAIL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT (CA 2015)



Le taux de réalisation des opérations d'équipement est de 73%

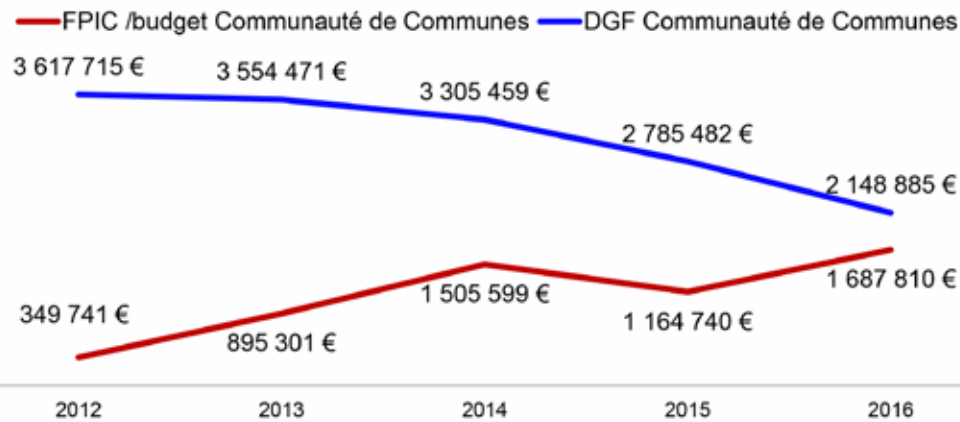
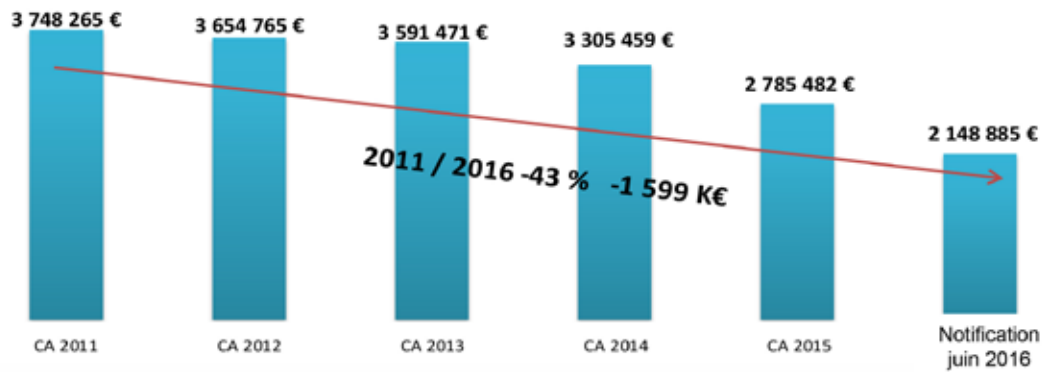
Chiffres clés

BUDGET COMMUNAUTE DE COMMUNES (BP 2016) : 32 850 K€
SECTION DE FONCTIONNEMENT : 25 850 K€
SECTION D'INVESTISSEMENT 7 000 K€



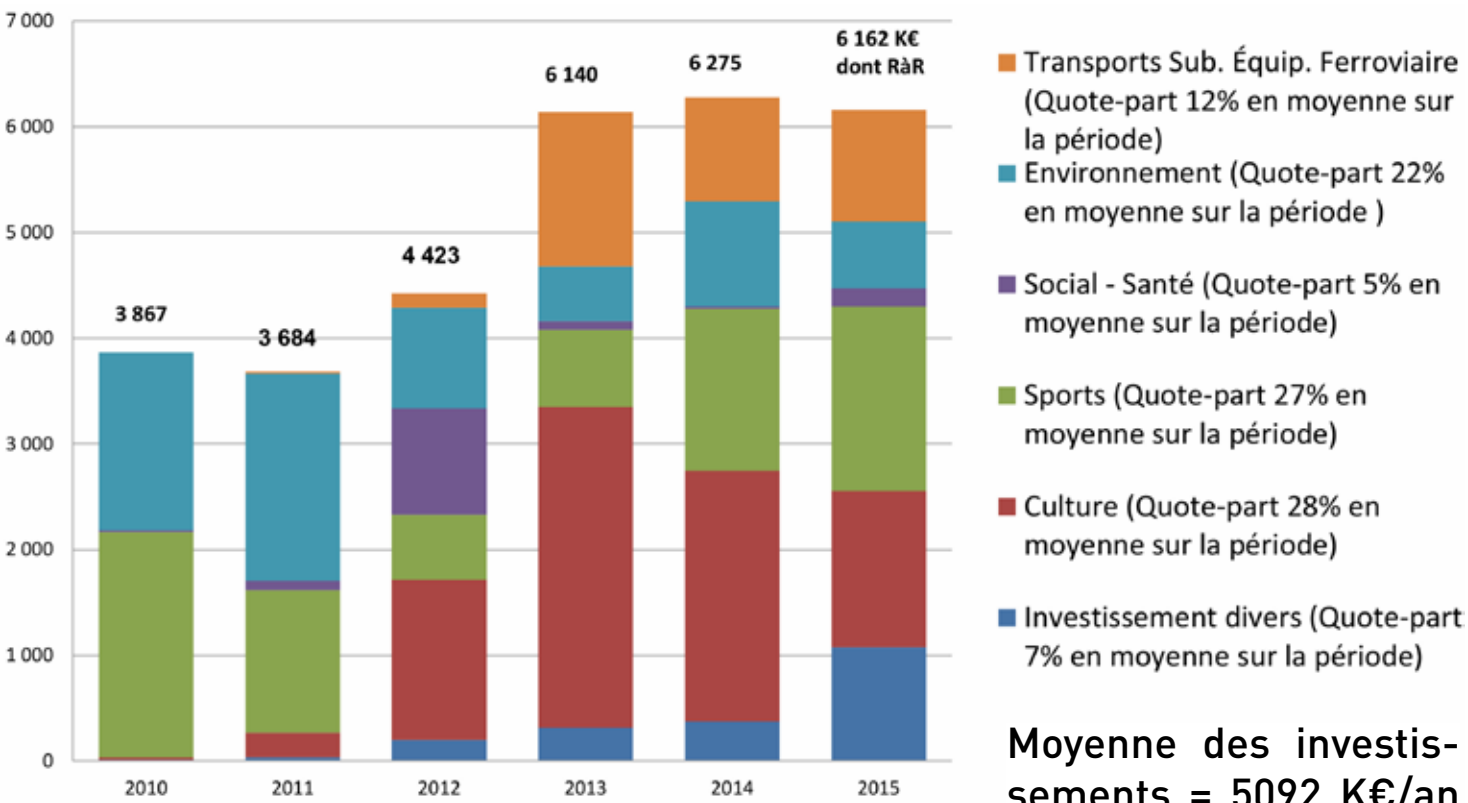
EVOLUTION DES DOTATIONS DE L'ETAT

En 2016, les dotations de l'Etat représentent 8 % des recettes de fonctionnement contre 18 % en 2011.



Evolution de la DGF par rapport à celle du FPIC

EVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT (EN K€)



Moyenne des investissements = 5092 K€/an de 2010 à 2015



Réalisations

- Mise en place d'outils de pilotage et de gestion : prospective financière, présentation analytique des budgets par commission, et plan pluriannuel d'investissement (PPI) sur la période 2011-2015
- Etablissement de l'inventaire comptable et organisation des transferts de biens et d'actifs entre collectivités (PV de transferts)
- Suivi des répartitions financières sur les actions partagées avec le Pays du Mont-Blanc dans le cadre de l'application de la convention de l'entente avec la CCPMB

Objectifs de la politique sportive

Favoriser l'accès du plus grand nombre (spécialement des jeunes), aux sports et notamment à ceux de Montagne

- Soutenir le sport scolaire et associatif pour l'accès aux équipements sportifs
- Poursuivre la mise en place de produits aidés d'accès aux remontées mécaniques (scolaires, jeunes)

Promouvoir l'excellence

Permettre l'éclosion de sportifs de haut niveau

Créer/rénover des équipements structurants et de service

Soutenir les événements sportifs de dimension internationale (coupe du monde de ski/Kandahar, coupe du monde d'escalade, marathon du Mont Blanc)

Chiffres clés

Budget 2016

- Fonctionnement : 5M€ dont 2,2M€ de subventions associations = 10% du total des dépenses réelles (CCVCMB + Chamonix)
- Investissement : 1 M€ = 5% du total des dépenses réelles (CCVCMB + Chamonix)

Fréquentation

- Nombre d'entrées en 2015 au Centre sportif : 770 000 dont 500 000 liées au tourisme
- Forfaits «Pass scolaire» et «Montagne pour tous» vendus : 2 000

Réalizations

Mise en place d'offres favorisant la pratique sportive des jeunes et la fréquentation des installations et l'accès aux remontées mécaniques («Montagne pour tous», «Génération Montagne», «Multisports»; offre combinée sports/culture Cham'Val)

Création d'un Team Chamonix Mont-Blanc

Promotion de la destination touristique

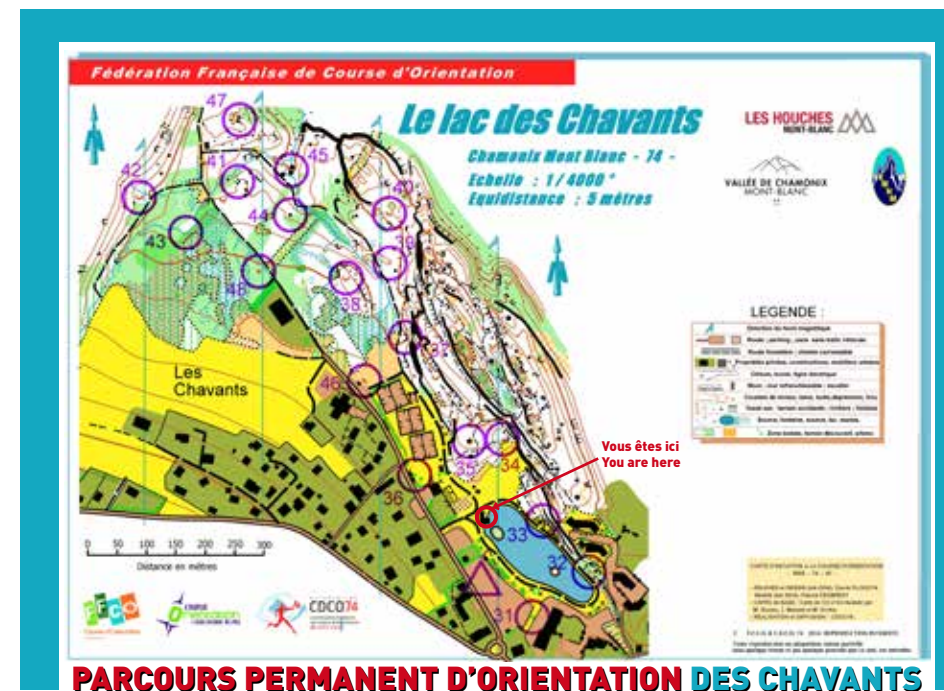
Création d'équipements sportifs

- Terrains multi sports Vallorcine, Les Houches
- Parcours permanents d'orientation Chamonix, Les Houches
- Terrain de Beach volley Chamonix

Rénovation d'équipements sportifs

- Centre sportif Richard Bozon : bassins extérieurs, hall d'entrée, espace musculation, aménagement fitness
- Tremplins de saut au Grépon
- Terrain multi sports Chamonix
- Tennis (terres-battues)
- Vestiaires de foot aux Pèlerins
- Street hockey des Pèlerins
- Stades football (système d'arrosage, clôture, réensemencement), Plaine St Jean aux Houches
- Stades de ski alpin : Col de voza
- Ski randonnée : La Trapette, le Tour, Prarion

Vestiaires du stade de football des Pèlerins



Parcours d'Orientation des Chavants aux Houches



Terrain multisports des Houches



Tremplins du Grépon à Chamonix



PRATIQUES SPORTIVES

ACCES A LA MONTAGNE

ACHETEZ vos FORAITS JEUNES annuels EN LIGNE* sur viacham.fr à partir du 2 novembre 2015

PASS SPORTS	6/20 ans	25€
MONTAGNE POUR TOUS	4/18 ans	79€
GÉNÉRATION MONTAGNE	19/25 ans	259€
PASS SCOLAIRE	4/18 ans	96€

* Après achat en ligne, vous devez charger le forfait sur votre carte viacham auprès de la Compagnie du Mont Blanc, caisses du Montenvers 2015/2016

Objectifs de la politique culturelle

Réalisation et gestion des équipements culturels
Coordination et optimisation des moyens, notamment en matière musicale

Synergie des actions menées par les communes
 en matière de programmation culturelle

Développement d'une offre culturelle variée complémentaire, mise en avant par des formules tarifaires adaptées

Soutien à l'exploitation des salles de spectacle cinématographique

Chiffres clés

Budget de fonctionnement : 2 M€ (EMDI 840 k€ / Bibliothèques 540 k€ / Musées 480 k€ / Associations 100 k€ / Cinéma 40 k€)

Effectifs du service :
 52 agents (44 Equivalent Temps Plein ETP)

Fréquentation annuelle :
 -Réseau des musées : 45 300 visiteurs, 11 000 pièces dans les collections du musée alpin
 -Réseau des Médiathèques : 105 300 prêts, 3 025 inscrits actifs et 68 000 visiteurs
 -Cinéma Vox : 61 100 entrées

Élèves de l'école de Musique et de Danse : 636
 (444 en Musique/ 252 en Danse / dont 60 avec la double pratique) = 3^e du département = 2,4% de la population (1,68% au niveau départemental)



Ecole de musique à Chamonix

Réalisations

Equipements culturels

- Construction de l'école de musique à Chamonix et de la salle de danse aux Houches (EMDI)
- Rénovation énergétique et fonctionnelle médiathèque de Chamonix
- Inauguration de la bibliothèque Vallorcine (Beau séjour)
- Rénovation et extension du musée montagnard des Houches
- Soutien au cinéma Vox

Soutien aux festivals d'intérêt communautaire :
 Baroque, Cosmojazz, Les Petits Asticots

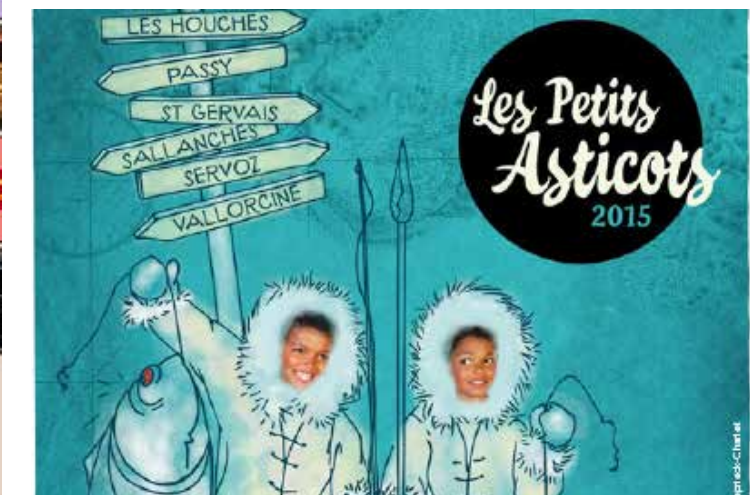
Services culturels

- Création du Répertoire de médiation culture/nature
- Coordination de l'offre pédagogique dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires (NAP, temps périscolaire)
- Création d'un pass-musée, offres combinées sports/culture (cham'Val)

Salle de danse aux Houches



Musée montagnard des Houches



Médiathèque de Chamonix

Bibliothèque de Vallorcine



Mise en place d'une politique enfance jeunesse

Emergence d'une coordination des moyens sur la mise en œuvre d'actions éducatives à destination de l'enfance et la jeunesse en lien avec les communes et les partenaires (écoles, socio-culturels, sportifs, artistiques), au travers des Projets Éducatifs Territoriaux (PEDT, nouveaux rythmes scolaires) et du contrat enfance jeunesse (CEJ, dispositif avec la CAF)

Renforcer le maillage des acteurs locaux au travers de projets cibles

Chiffres clés

Budget Coordination Jeunesse :
100 000 € dont 50% dédiés aux activités

Subvention aux associations d'insertion et emploi :
45.000 €

Nombre de jeunes concernés :
environ 650 (entre 10 et 17 ans)



Réalisations

Animation, coordination des activités réalisées dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse : camps, stages, sorties sportives et culturelles

Organisations de séjours transfrontaliers de randonnée autour du Mont-Blanc dans le cadre des partenariats Espace Mont Blanc

Développement des relations avec les partenaires de l'emploi et la formation, en faveur de publics fragilisés (scolaires, enfance inadaptée, prévention spécialisée...)



Objectifs de la politique environnementale

Mise en valeur des espaces naturels du territoire

Valorisation des activités agro-sylvo-pastorales

Adaptation du territoire et prévention des risques liés au changement climatique

Participation aux structures de concertation et aux procédures de sensibilisation et d'animation des milieux naturels, en favorisant une dimension transfrontalière et de développement durable

Structuration de la démarche transfrontalière et développement des expériences de coopération

Engagement d'une réflexion sur les grands équilibres du territoire en matière d'aménagement, de foncier et d'urbanisme, préparant l'émergence d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) à piloter avec les communes du Pays du Mt-Blanc et sur un périmètre à définir



Chiffres clés

Superficie territoire communautaire (34 657 ha) : Chamonix (24 546 ha), Les Houches (4 307 ha), Servoz (1 347 ha), Vallorcine (4 457 ha)

Espaces naturels protégés :

5 sites classés (25 830 ha), 2 sites inscrits (113 ha), 1 Site Natura 2000 (9 065 ha), 3 Réserves naturelles (4 420 ha), 4134 ha de forêt publique.

Fréquentation importante :

10 200 passages à Merlet, 24 200 au Col des Montets et 30 400 passages au Vallon de Bérard, par été sur les seuls sites en Réserves Naturelles

Développement durable :

60 partenaires adhérents à la Charte Plan Climat, mobilisés à l'occasion de la candidature TEPOS-TEPcv Plan Qualité de l'Air : 35 mesures

Agriculture :

1 830 ha de terrains pâturés (alpage compris), dont 500 ha en vallée, 2 Associations Foncières Pastorales (AFP), 28 personnes déclarant une activité agricole (disposant d'animaux et/ou ayant une activité de production) ; Bétail sur le territoire : 267 vaches, 1 230 brebis, 70 chèvres, environ 100 chevaux à l'année

Animations nature :

En milieu scolaire : 26 demi-journées d'animation, 406 enfants sensibilisés,

Sur les sites et en sorties :

-Maison de village Argentières / animation Réserves naturelles (hors Col des Montets) : 17 animations (sorties/conférences), 419 personnes concernées

-Maison du Lieutenant : 740 visiteurs en 2015 (55 jours d'ouverture), 594 participants aux 32 temps d'animation

-Chalet du Col des Montets (chiffres ARNAR) : 20 classes d'école primaire, 7 de collège et 2 de lycée accueillies, 7 conférences, 108 participants à l'événement « Réserve ton vendredi » (4 journées), 16 stagiaires accueillis, plus de 6 600 personnes accueillies au Brévent et près de 50 000 au Chalet du Col]

Réalisations

Espaces naturels

-Approbation du document d'objectifs (DOCOB) Natura 2000 en juin 2015 et mise en œuvre du programme d'actions, de communication

-Mission d'animation des Réserves Naturelles (Aiguilles Rouges, Carlaveyron, Vallon de Bérard) par convention de délégation d'ASTERS gestionnaire

-Développement d'actions Animation-nature : milieu scolaire (sorties/conférences), animations sur sites (Maison de village Argentière, Maison du Lieutenant Servoz)...

-Participation à l'élaboration du guide destiné aux organisateurs de manifestations sportives en espaces naturels, action de sensibilisation des pratiquants du ski hors-piste en lien avec ASTERS, la Cie du Mont-Blanc

Agriculture et Forêt

-Elaboration du Projet agro-environnemental et climatique (PAEC) Mont-Blanc Arve Giffre à l'échelle de 5 Communautés de Communes

-Suivi des démarches portées à l'échelle des 14 communes du Pays du Mont-Blanc (Plan Pastoral Territorial/PPT, Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural/PSADER) et accompagnement des projets portés par les communes, les AFP

-Participation à la définition de la nouvelle Charte Forestière (démarche pilotée par CCPMB), et accompagnement de la commune de Vallorcine dans la mise en œuvre du Schéma de desserte forestière

-Prise en compte de la biodiversité dans les pratiques forestières

Politique transfrontalière

-Gestion des dossiers Eco-innovation en altitude, Produits d'hauteur, Planeter

-Finalisation de la Stratégie d'Avenir de l'Espace Mont-Blanc

-Animation des instances de coopération transfrontalière

-Partenariat et convention d'objectifs et de financement avec l'Assemblée des Pays de Savoie (APS)

-Montage des projets ALCOTRA Prév Risk Haute-Montagne, TourScience, Mont-Blanc Innovation et AdapMont-Blanc

-Pérennisation des outils et expériences issues du PIT (observatoire et atlas du Mont-Blanc, site internet Autour du Mont-Blanc, séjours transfrontaliers, etc.)

Développement durable

-Actions du Plan Climat Energie Territorial (PCET): accompagnement de l'adaptation du territoire vers l'écotourisme et la reconversion énergétique

-Création d'Itinéro « musée à ciel ouvert »

-Soutien à l'adoption du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) Vallée de l'Arve, et mise en oeuvre du Fonds Air Bois

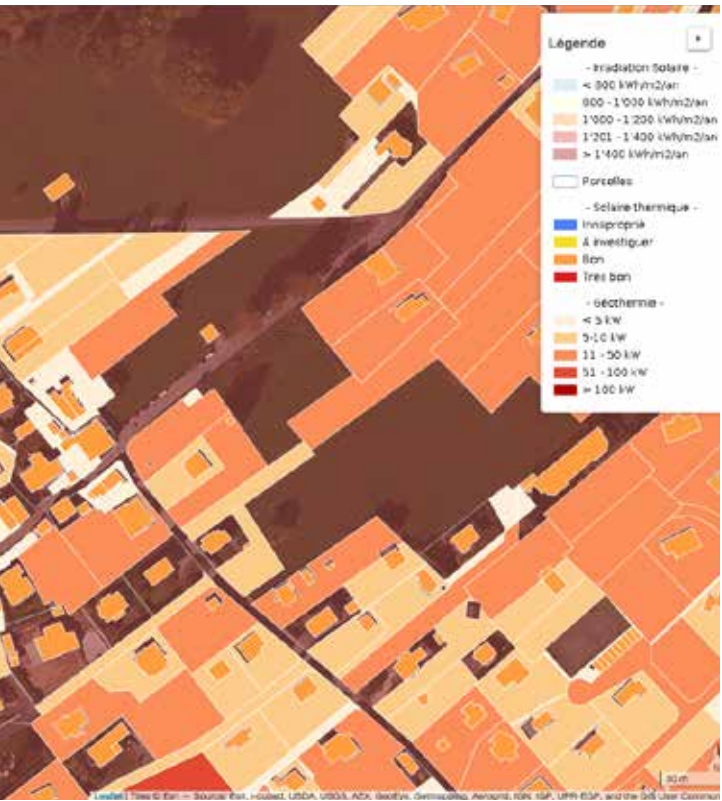
-Labellisation du territoire en matière de développement durable (Flocon vert)

-Lancement des démarches de soutien à la rénovation énergétique (FEH, Habiter Mieux, FEH+, PLRE), formation des artisans à la labellisation RGE, permanences Info Energie avec Prioriterre

-Labellisation du territoire en tant que TEPOS/TE-Pcv, et mise en place des financements des actions portées par le territoire

-Mise en place d'un Observatoire touristique local

-Soutien aux filières courtes de productions : Evénementiels, actions d'éducation au goût, développement du réseau «Goûts et Saveurs du Mont-Blanc» visant à renforcer les liens agriculteurs-restaureurs-commerçants



Programme planETer



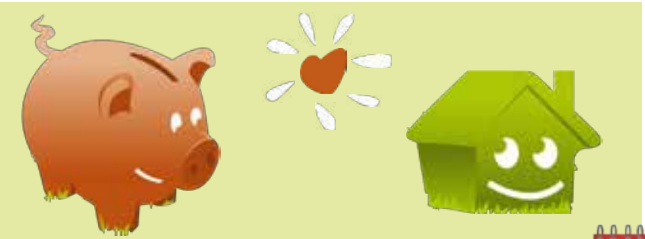
Vallée de Chamonix : Territoire à Energie POSitive



Maison du Lieutenant à Servoz



Un bon plan pour ma maison !
Rénovation énergétique de l'habitat privé



DATES DES PERMANENCES CONSEIL
"Info Rénovation Énergétique"

Les permanences "Prioriterre" et "Act Habitat" ont lieu au même endroit au même moment

Act Habitat (Programme "Habiter Mieux") Permanences sans rendez-vous	Prioriterre (Ouvertes à tous) Rendez-vous au 04 50 67 17 54
1 ^{er} et 3 ^e mercredi du mois, de 9h à 12h, mairie de Chamonix-Mont-Blanc (RDC)	+ 4 et 18 mai + 1 ^{er} et 15 juin + 6 et 20 juillet
	+ 7 et 21 septembre + 5 et 19 octobre + 9 et 23 novembre + 7 et 21 décembre



Objectifs de la politique de mobilité

Mise en œuvre des déplacements sur le territoire en intégrant transport urbain, transport ferroviaire et mobilité douce en cohérence avec les transports interurbains et les offres de stationnement.

Évaluation et mise à jour du Plan de Déplacements Urbains (PDU)

Chiffres clés

3 millions de déplacements en transports en communs sur 2014/2015 avec des pointes de 25 000 voyages/jour sur le transport urbain et 2 500 voyages/jour sur le transport ferroviaire.



Objectif de réalisation d'un itinéraire cyclable de 18 km, dont plus de 10 km en site propre, pour irriguer la vallée



Réalisations

Transport urbain

- Développement de l'offre avec une progression de près de 25% du nombre de voyages/an. Cadencement à la demi-heure de l'offre régulière
- Nouveau contrat de transports par voie de délégation de service public (DSP) avec des objectifs environnementaux sur une flotte de bus propres (mulets électriques et bus hybrides) et un intéressement financier sur la qualité et la fréquentation des résidents permanents.
- Confirmation de l'offre Mobil'Bus pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et le Transport à la Demande (TAD) ou navettes sur les villages.

Transport ferroviaire

- Modernisation 13 km de ligne + Tunnel des Montets
- Renouvellement du partenariat sur les accords tarifaires avec la Région Auvergne Rhône Alpes et SNCF Mobilités pour le maintien du dispositif de libre circulation ferroviaire

Actions en faveur de la mobilité durable

Semaine de la mobilité, kit transports pour les élèves, expérimentation de bus pédestres avec les écoles, formations à l'éco-conduite, mise à disposition de vélos à assistance électrique, organisation de comités des usagers, carte didactique des transports, etc.



Bus hybrides et «Mulets» électriques



Objectifs de la politique logement

Animation du Programme Local de l'Habitat (PLH)

Concertation avec les communes sur la mise en œuvre des opérations d'aménagement et du logement social

Actions - par des opérations d'intérêt communautaire - en faveur des personnes nécessitant un accompagnement : développement d'actions en faveur des personnes âgées (EHPAD), des personnes sans domicile fixe (accueil d'urgence) et des travailleurs saisonniers (aménagement d'aires d'accueil, logements solidaires)

Chiffres clés

-EHPAD : capacité 61 places (50 places permanentes dont 7 pour personnes dites désorientées, 5 places temporaires, 6 places accueil de jour)

-2 aires d'accueil de saisonniers en camion (Les Molliasses, Gare Les Houches) proposant environ 45 emplacements

-11 logements mis à disposition des saisonniers dans le cadre de l'agence sociale solidaire

Réalisations

- Définition du Programme Local de l'Habitat (PLH) sur la vallée
- Construction du nouvel établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes EHPAD sur le site Jean Franco à Chamonix
- Lancement du programme « Habiter mieux » sur la rénovation énergétique des logements
- Aménagement de 2 aires d'accueil des saisonniers en camions : Molliasses, Gare des Houches
- Lancement de l'action « agence sociale solidaire » favorisant l'intermédiation locative pour le logement solidaire

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes



Objectifs de la politique « solidarité et services à la personne »

Répertorier les besoins sur la vallée (précarité, handicap, personnes âgées)

Fédérer les partenariats (Conseil Général, associations locales)

Permettre la conduite de projets dans les domaines de l'action sociale et de la santé

Gestion d'équipement (épicerie sociale)

Soutien financier et partenariat avec les associations d'aide à domicile



Chiffres clés

-Épicerie sociale: Budget : 56 000€ 84 bénéficiaires, représentant 51 personnes à Chamonix, 32 aux Houches, et 1 à Servoz

-Portage de repas : Budget 200 000€
20 000 repas livrés, 116 bénéficiaires (86 personnes Chamonix, 19 Les Houches, 8 Servoz, 3 Vallorcine)

-Aide à domicile : 36 237 heures en 2015

-Salle de convivialité Marie Paradis : 432 inscrits dont 224 personnes seules.

Réalisations

Maintien et développement d'actions en faveur des publics fragilisés :

Les personnes âgées : aide à domicile, salle de convivialité Marie Paradis, goûter et repas des aînés, Transport à la demande (mobilbus) et reprise depuis le 01/07/14 du portage de repas

Les familles et/ou personnes seules : gestion hébergement d'urgence, accompagnement social, groupe de travail sur distribution aide alimentaire et plus globalement sur les aides facultatives des CCAS

Accompagnement social des familles dans le cadre de l'épicerie sociale



Epicerie sociale



Portage des repas

Objectifs de la politique touristique

Mise en place de la stratégie globale de la station « Vallée de Chamonix Mont-Blanc », sur le plan du développement touristique, de la promotion, en respectant les valeurs propres à chaque commune, en renforçant les complémentarités et spécificités de chacune d'elles

Soutenir et développer l'économie touristique du territoire de la Communauté de communes, en concertation avec le tissu professionnel et associatif

Prise en compte des enjeux de développement durable dans l'économie touristique.

Réalisations

- Création d'un office de tourisme communautaire
- Classement de l'OT communautaire en catégorie I.
- Mise en place du Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA) en lien avec les communes du Pays du Mont-Blanc
- Suivi du projet Vallée écotouristique Exemple : mise en marché de produits écotouristiques (site internet, brochures, photothèque, application Itinéro)
- Organisation des moyens pour la perception de la Taxe de séjour sur l'ensemble du périmètre

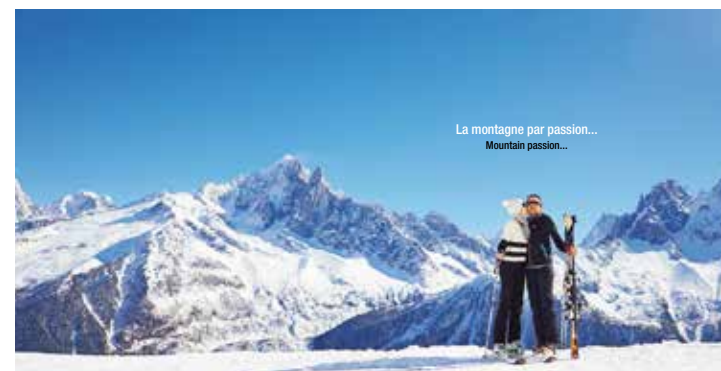


Chiffres clés

-Nombre de lits touristiques en 2015 : 82 923 lits (dont 75% en lits diffus et 25% lits professionnels)

-Nombre de nuitées station en 2015 : environ 4,7 millions (dont 2 millions en été, 2,3 millions en hiver)

-Nombre de travailleurs saisonniers extérieurs à la Vallée : 2 400 en hiver et 800 l'été.



Objectifs de la politique économique

Soutien des «pôles de compétitivité», soutien à la dynamique des «grappes d'entreprises»

Dynamisation du tissu artisanal et commercial de proximité et élaboration d'un programme d'actions adapté au développement économique local (dont dispositif FISAC)

Actions d'accompagnement et de soutien auprès des communes dans le cadre du maintien de l'activité économique (commerces, artisanat, PME ou TPE) en milieu rural (hors opérations d'investissement)

Chiffres clés (source URSSAF 2014)

-1136 emplois dans le secteur public

-5 417 salariés dans le secteur privé : 38 % hôtellerie-restauration, 16 % commerce, 13 % transport, 11 % services marchands, 8 % services aux entreprises, 5 % industrie, 5 % services non marchands, 4 % construction, avec un relatif dynamisme de l'économie locale qui a su créer (principalement l'hôtellerie-restauration) un solde positif de 312 emplois entre 2008 et 2014.

-2 967 entreprises dont 1771 dans le commerce, transports, services soit 40 % du total

-330 entreprises créées dont 75 % le sont à titre individuel et notamment dans le secteur du commerce



Réalisations

Réflexion sur la création de zones d'activités en concertation avec les acteurs économiques locaux



EAU ET ASSAINISSEMENT

Objectifs de la politique communautaire Eau, assainissement, rivières

Assainissement (collecte et traitement des eaux usées)

- Réduction du volume d’eaux parasites.
- Convergence tarifaire sur le territoire tenant compte des variations saisonnières.
- Définition du mode de gestion au service de la politique publique en lien avec celui de l’eau potable.

Eau potable

Préparation du transfert de la compétence Alimentation en Eau Potable (AEP) au plus tard le 1^{er} janvier 2020

Rivières

- Gestion des torrents
- Prise en compte de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et des Protections contre les Inondations (GEMAPI)

Réalisations

Assainissement

- Mise en place de la Régie d’assainissement
- Harmonisation des tarifs et facturation commune
- STEP Barberine : améliorations de fonctionnement de l’ouvrage

Rivières

- Investissement courant et interventions ponctuelles de protection contre les inondations en bord de torrent

Chiffres clés

147 km de réseaux de collecte d’assainissement pour 3 800 000 m³ d’eaux traitées et un coût d’exploitation de 1,3 million d’€

Capacités nominales de traitement des stations d’épuration (STEP) :

- STEP des Trabets (Chamonix - Servoz - Les Houches) : 65 000 équivalents habitants
- STEP de Vallorcine : 1000 équivalents habitants

222 km de réseaux pour 1 800 000 m³ d’eau potable distribués pour 18 000 logements pour un coût annuel de :

- 2,1 millions d’€ au titre de l’exploitation du service
- 1,1 millions d’€ d’investissement



STEP des Trabets aux Houches



L'Arve à Chamonix

DÉCHETS

Objectifs de la politique déchets

Collecte des déchets recyclables, ordures ménagères et autres déchets triés en déchetterie sur l’ensemble du territoire

Principe de tri et d’apport volontaire en points de regroupements

Structuration de la Régie Intercommunale Chamonix Propreté

Réalisations

- Equipement en point d’apports volontaires
- Création de deux quais de proximité à Argentière et à Vallorcine pour la collecte de déchets verts et de cartons

Point d’apport volontaire à Vallorcine



Déchetterie du Closy à Chamonix

Chiffres clés

Déchetteries :

Le Closy à Chamonix, Bocher aux Houches (accessible aux professionnels)

- Apports gratuits jusqu’à 3m³/jour (redevance applicable au-delà)
- Tonnage collecté (hors déchets verts et inertes) = 4 066 tonnes
- Plate forme de compostage : 2 435 tonnes
- Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) : 4 431 tonnes (solde autorisé restant = 35 800 tonnes, échéance 28 février 2024).

Ordures ménagères

169 points de collecte, 592 cuves permettent de collecter :

- 7 997 tonnes d’ordures ménagères incinérées
- 1517 tonnes de recyclables
- 947 tonnes de verre

Coût de la collecte et de l’incinération des OM : 216 €/tonne

Budget d’exploitation annuel des 2 déchetteries : 656 679 € (531 471 € net des recettes)

Taux de la Taxe d’Enlèvement des Ordures Ménagères diminué et maintenu à : 8,6 %.

1/ Objectifs de la politique système d'information et télécommunications Réalisations

Gestion du parc informatique et du réseau de télécommunications (matériel, logiciels, progiciels)
Développement d'outils informatiques spécifiques aux Métiers (ViaCham, site internet)

Chiffres clés

Gestion du parc et réseau :
-260 postes informatiques, 3500 demandes d'intervention par an
-14 serveurs, + 20 progiciels
-159 lignes mobiles, 97 lignes fixes, 250 téléphones IP
-177 comptes mails Chamonix, 28 comptes Servoz, 56 comptes Les Houches, 154 comptes communautaires répartis sur 4 serveurs
-2 systèmes de sauvegardes indépendants sur NAS

Développement d'outils informatiques spécifiques aux Métiers :
-Viacham : 25 pôles, 13 000 comptes, 900 commandes web/an et + de 100 000 commandes/an aux caisses, 3 200 cartes Parking, 2 000 forfaits jeunes CMB, 8 000 Chamval.
-Interventions : + 20 000 tickets d'incidents



Gestion du réseau informatique et télécommunications, du matériel, des logiciels, des progiciels
-Suivi des projets et mise en place des logiciels de dématérialisation des Actes et des Convocations aux Conseils, du SIG intercommunal, d'un logiciel libre (Open source) commun pour la gestion de l'urbanisme.
-Internalisation de la gestion des e-mails et utilisation d'une application open-source (serveur, domaines, pour 4 collectivités).
-Mutualisation avec les collectivités et déploiement dans les communes
-Formation Open-office des agents.
-Refontes et formations pour les sites web des collectivités

Développement d'outils informatiques spécifiques aux Métiers
-Mise en place d'un système d'information géographique (SIG) opérationnel sur l'ensemble du territoire
-Développement informatique du support unique Via Cham comme outil d'une offre multiservices
ViaCham = logiciel de caisse pour les structures sportives et culturelles, vente en ligne, abonnement parkings, accès et lumières des tennis, gestion de la restauration et du périscolaire.
-Cartes Vallées (Gens du pays, saisonniers)
-Interopérabilité avec la CMB pour les forfaits de skis jeunes et les Chamval.
-Mise au point de logiciels métiers pour les services Sitech, Isidor, Georges, 72h, Les petites annonces
-Création et supervision technique des sites internet Chamonix.fr, ccvcmb.fr
-Intranet

2/ Politique «très haut débit / fibre optique» Objectifs et missions de la Régie Intercommunale de Communications Electroniques « Vallée de Chamonix Communications »

Développement numérique du territoire : établissement et exploitation des infrastructures et des réseaux de communications électroniques
Fourniture d'un service de communication électronique au bénéfice d'un Groupement Fermé d'Utilisateurs (GFU)
Disponibilité et sauvegarde de données à distance

Chiffres clés

45 km de fibre optique entre Servoz et Chamonix
52 points GFU.
5 conventions : CMB, ENSA, SYANE, ATMB et HMB.
4 Opérateurs de Services ayant pour clients : Hôtels Best Mont-Blanc, Héliopic, Faucigny...
158 000€ Recettes (CAF nette 50 320€) pour 2015

Réalisations

-Création de la régie à autonomie morale et financière, d'un Réseau d'Initiative Publique (RIP) et du Groupement Fermé d'Utilisateurs (GFU)
-Déploiement d'une dorsale entre Servoz et Chamonix
-Création d'une salle POP
-Couverture THD-WiFi du Kandahar.

3/ Objectifs de la communication communautaire Mise en valeur d'une communication propre à la communauté de communes par la coordination des moyens de communication existants

Réalisations

-Conception, élaboration, écriture, mise en page, impression et diffusion de tous les documents imprimés de la communauté de communes : flyers, affiches, plaquettes, dossiers, lettres d'infos, panneaux de chantier, cartons d'invitation, cartes de visite...
-Reportages photos sur événements
-Pilotage du site internet et rédaction des actualités
-Rédaction des actualités du compte Facebook (3050 abonnés)
-Newsletters thématiques : «actus, «événements», «conseil municipal» et «restauration scolaire» (1500 abonnés)
-Rédaction d'édits et discours
-Gestion de l'agenda des événements et de la publication «Vallée de Chamonix événements»
-Gestion des relations presse (dossiers et communiqués) et des partenariats presse
-Gestion du logo et de la charte graphique
-Gestion des partenariats





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE CHAMONIX MONT-BLANC

101, Place du Triangle de l'Amitié - BP 91
74400 CHAMONIX-MONT-BLANC
Standard : 04 50 54 39 76
contact@cc-valleedechamonixmontblanc.fr